



VII^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DES Victimes du Terrorisme

Paris (France) 15, 16 et 17 septembre 2011

Sous le Haut Patronage de
M. Nicolas SARKOZY
Président de la République





SOMMAIRE

VII^{ème} CONGRÈS INTERNATIONAL DES VICTIMES DU TERRORISME	3
OBJECTIFS DE L'ACTION	4
PROGRAMME PRÉVISIONNEL DU CONGRÈS	5
ORGANISATEUR DU CONGRÈS	6
LA PRESSE AU CONGRÈS	8
HISTORIQUE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DES VICTIMES DU TERRORISME	9
MANIFESTE DES VICTIMES DU TERRORISME	13

VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme

Pour la première fois, la France accueille le Congrès International des Victimes du Terrorisme qui se tiendra cette année du 15 au 17 septembre à l'École Militaire, à Paris, sous le Haut Patronage de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République.

Cette 7^{ème} édition est organisée par l'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT.org), membre du Réseau Européen des Victimes du Terrorisme (NAVt), en partenariat avec L'Observatorio Internacional Victimias des Terrorismo (CEU).

Des victimes d'actes terroristes de plus de 35 pays seront accueillies à Paris pour témoigner en toute neutralité politique et religieuse. Les représentants des zones géographiques les plus touchées par le terrorisme débattront avec de nombreux experts internationaux qui se rendront en France à cette occasion.

Sont aussi annoncés :

- **Mme Viviane Reding**, Vice-présidente de la Commission Européenne
- **Leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse des Asturies**
- **M. Alain Juppé**, Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères et européennes
- **M. Gérard Longuet**, Ministre de la Défense et des Anciens combattants
- **M. Michel Mercier**, Ministre de la Justice et des Libertés, Garde des Sceaux
- **M. Claude Guéant**, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration
- **M. Lionel Jospin**, Ancien Premier Ministre
- **M. José Aznar**, Ancien Président du gouvernement espagnol
- **M. Dominique Baudis**, Défenseur des Droits
- **M. Bertrand Delanoë**, Maire de Paris
- **Mme Elisabeth Guigou**, Députée, ancienne Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
- **M. François Zimeray**, Ambassadeur pour les Droits de l'Homme
- **S.E. M. Charles H. Rivkin**, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique en France et à Monaco
- **S.E. Mme Mehriban Aliyeva**, Première Dame d'Azerbaïdjan, Présidente de la Fondation Heydar Aliyev, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO
- **M. Carlos Divar Blanco**, Président de la cour Suprême d'Espagne et de la CGPJ
- **M. Jaime Mayor Oreja**, Ancien Ministre de l'intérieur espagnol
- **M. Miguel Samper Strouss**, Directeur de la Justice Transitionnelle, du Ministère de l'Intérieur et de la Justice de Colombie.

Les débats auront lieu dans l'**amphithéâtre Foch de l'École Militaire** à **PARIS**, mis à disposition par le ministère de la Défense et des Anciens combattants.



Le VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme, c'est aussi :

- Environ **450** congressistes de plus de **35** pays ;
- **5** tables rondes et **2** séances de témoignages « Paroles de victimes » ;
- **2** cérémonies officielles en présence de chefs d'États et de gouvernements, de plusieurs ministres et de personnalités royales ;
- L'occasion du **lancement de la Fédération Internationale des Associations de Victimes du Terrorisme** à l'initiative de l'AfVT.org ;
- **Un programme culturel** en marge des débats prévoyant la projection pour la première fois en France du documentaire « Killing in the name », nominé aux Oscars 2011 ;
- L'opportunité pour les journalistes de rencontrer des **victimes de terrorisme issues de nombreux pays qui souhaitent s'exprimer librement.**

Objectifs de l'action

- **LUTTER** contre la radicalisation pouvant mener au terrorisme grâce aux témoignages et aux actions des victimes du terrorisme.
- **SENSIBILISER** l'opinion publique internationale à la cause et aux besoins urgents des victimes du terrorisme.
- **AIDER** les victimes du terrorisme à faire entendre leurs voix et à exprimer leurs opinions devant la société civile, les autorités publiques, les différentes institutions et les médias.
- **INFORMER** les entreprises vulnérables sur la mise en place de procédures d'assistance des victimes du terrorisme.
- **DÉVELOPPER** les réseaux nationaux et internationaux des victimes du terrorisme.
- **RECONNAÎTRE** le courage et la dignité des victimes du terrorisme.
- **PERMETTRE** aux victimes du terrorisme de rencontrer les victimes d'autres pays et d'autres cultures afin de partager leurs expériences.

Programme prévisionnel du Congrès

Programme scientifique

Jeudi 15 septembre 2011

- 15h00 **Paroles de victimes**
- 17h00 **Avis d'experts** : *L'efficacité de la collaboration entre les États dans la lutte contre les organisations terroristes. L'exemple franco-espagnol.*

Vendredi 16 septembre 2011

- 09h30 **Table ronde** : *Le cas particulier de la prise d'otages*
- 11h30 **Table ronde** : *Impact d'un attentat terroriste sur l'environnement familial des victimes*
- 15h00 **Avis d'experts** : *Évolution de la menace terroriste. Recrutement de la jeunesse par les organisations terroristes.*
- 16h30 **Table ronde** : *Victimes du terrorisme et société : rôle des États, des employeurs et de la société civile*
- 20h00 **Genèse de la Fédération Internationale des Associations des Victimes du Terrorisme**

Samedi 17 septembre 2011

- 09h30 **Paroles de victimes**

Deux cérémonies officielles

- Jeudi 15 septembre 2011 à 14h00 : **Séance d'ouverture**
- Samedi 17 septembre 2011 à 13h00, Mur pour la Paix, Champ de Mars : **Cérémonie publique solennelle dans le cadre du Défestival**

Programme culturel

Le VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme souhaite sensibiliser le grand public, mobiliser les consciences de tous âges quant à l'urgence de la nécessité d'agir aux côtés des victimes du terrorisme. C'est pourquoi, en marge des débats, un programme culturel est proposé en vue de traduire l'émotion des victimes sous un angle artistique.

- Vendredi 16 septembre 2011 à 20h30 : **Concert de musique classique au Théâtre du Châtelet**
- Samedi 17 septembre 2011 à 09h00 : **Présentation du projet « I AM YOU »**
- Samedi 17 septembre 2011 à 11h30 : **Projection du documentaire « Killing in the name »**

Organisateur du Congrès

Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT.org)

Après de nombreuses années au service des intérêts des victimes d'attentats terroristes au sein de diverses associations (SOS Attentats, collectif « Les familles de l'Attentat du DC10 d'UTA ») et en partenariat avec de nombreuses institutions (Ministères français, SEDAC, ONAC, Commission européenne, Institution UT772), Guillaume Denoix de Saint Marc et son équipe ont créé **l'Association française des Victimes du Terrorisme (l'AfVT.org¹) pour répondre aux besoins des victimes, mobiliser et préparer les personnes et les entreprises vulnérables, et s'inscrire dans la stratégie de défense et de prévention voulue par l'État.**

L'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT.org) est une structure unique en France. Elle est majoritairement constituée de victimes du terrorisme et de personnalités compétentes provenant d'horizons culturels et socioprofessionnels variés. Les experts membres du Comité Scientifique de l'AfVT.org sont d'éminents spécialistes de la santé, du droit, de la communication et de l'information.

La vocation de l'AfVT.org est d'**agir au plus près des victimes du terrorisme** pour accompagner le travail de guérison, de reconnaissance, de vérité, de deuil et de mémoire dans la dignité et le respect des droits de l'homme.

Missions et objectifs de l'AfVT.org

- **SOUTENIR ET ACCOMPAGNER**

L'AfVT.org soutient, oriente et accompagne les victimes du terrorisme pour apaiser leurs souffrances et les aider efficacement, en instaurant une relation de confiance par une action indispensable et pérenne.

- **CONSEILLER ET DÉFENDRE**

L'AfVT.org accompagne et conseille les victimes dans les procédures d'expertise médicale et administrative en vue de garantir leurs droits à la réparation et à l'indemnisation. Elle favorise l'accès des victimes du terrorisme aux procédures pénales en se constituant en collectif ou en association, et en s'appuyant sur les experts bénévoles du Comité scientifique de l'AfVT.org, composé entre autres d'avocats et de magistrats rompus à cet exercice. Elle coordonne les actions auprès des différents organismes publics ou privés, nationaux et internationaux pour faire valoir les droits des victimes. L'association souhaite fédérer l'ensemble des interlocuteurs et participe à un échange européen d'expériences qui permettra à la communauté européenne d'établir une directive en faveur des victimes du terrorisme.

(1) AfVT.org, association déclarée à but exclusif d'assistance, enregistrée le 14 avril 2009.



- **INFORMER ET SENSIBILISER**

Par ses campagnes d'information et par son site internet www.afvt.org, l'association sensibilise l'opinion publique pour combattre l'ignorance et les préjugés sur le terrorisme et ses enjeux. Elle travaille avec les acteurs de la communauté éducative sur les risques et les menaces qui pèsent sur la société et sur les moyens d'y faire face de manière préventive. L'association réalise des actions de sensibilisation auprès des écoles et des universités. L'AfVT.org accompagne les entreprises dont les employés pourraient être visés par des actes terroristes et participe à la mise en place de procédures d'assistance des victimes. La mission pédagogique et éducative de l'AfVT.org est assurée par les interventions des experts du Comité scientifique et par les témoignages des victimes. Enfin, l'association mobilise les médias pour apporter la visibilité que les victimes du terrorisme méritent.

- **DÉCRYPTER, RECHERCHER ET CONVAINCRE**

L'AfVT.org réunit et analyse les informations destinées à documenter les chercheurs et les experts du terrorisme. L'association est une référence nationale et internationale pour la production et la diffusion de documents utiles aux victimes. Elle organise et participe à des conférences, des congrès et des travaux de recherche internationaux. L'AfVT.org informe sur les nouvelles tendances et les avancées juridiques nationales et internationales.

- **LUTTER CONTRE L'OUBLI**

L'AfVT.org organise et promeut des manifestations publiques et des événements internationaux pour honorer la mémoire des disparus et pour maintenir la vigilance de l'opinion publique par rapport à la menace terroriste. Ces événements montrent l'unité et la détermination des victimes d'attentats de différents pays. Dans son objectif de mener des actions continues et d'ancrer durablement la mémoire des disparus, l'association initie et gère la construction de monuments à la mémoire des victimes du terrorisme.

La presse au Congrès

Accréditations

Pour des raisons de sécurité sur les sites des différents événements du VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme, les accréditations presse doivent obligatoirement être confirmées **avant le lundi 5 septembre 2011**.

Veillez adresser vos demandes d'accréditations et d'interviews à :

Mme Desislava Raoul, Responsable communication de l'AfVT.org

Tél : 01 44 34 30 62 ; Portable : 06 13 26 29 12

E-mail : draoul@afvt.org

Espaces presse et moyens techniques aux services des médias

Une salle de presse avec accès Internet est mise à disposition des journalistes accrédités au VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme.

Un espace « Point presse » permet aux journalistes de réagir et de poser leurs questions après chaque événement du programme officiel du Congrès.

Un espace « Interviews » est mis à disposition des représentants des médias. Les journalistes réalisant des directs sont prioritaires et doivent s'inscrire au préalable auprès du service presse du Congrès.

Des moyens techniques sont proposés aux chaînes de télévision pour réaliser des directs.

Événements presse

Les ambitions et les enjeux du VII^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme seront présentés à la **Conférence de presse qui aura lieu le mercredi 14 septembre 2011 à 11h30 au CAPE, Grand Palais**. Trois jours après le 10^{ème} anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, plusieurs victimes du terrorisme témoigneront devant la presse française et étrangère à Paris.

Des **points presse** sont prévus, en fonction des demandes des journalistes, à l'issue des débats du programme du Congrès.

Historique des Congrès Internationaux des Victimes du Terrorisme

Le **Centre International pour les victimes du terrorisme de la Fondation de l'Université San Pablo CEU** est l'institution qui a créé les Congrès Internationaux des Victimes du Terrorisme, qui sont nés avec un double objectif : être un forum où la voix des victimes puisse être entendue et aider celles-ci à avoir la reconnaissance qu'elles méritent, à la fois par la société et par les autorités.

Ces conférences ont déjà eu lieu à six reprises : à Madrid (2004), à Bogota (2005), à Valence (2006), une nouvelle fois à Madrid (2008), à Medellin (2009) et à Salamanque (2010). Plus de 2 500 victimes du terrorisme ont pris part à ces conférences venant de nombreux pays : Algérie, Argentine, Chili, Colombie, Congo, Espagne, États-Unis, France, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Royaume-Uni, Russie, Rwanda et Uruguay.

I^{er} Congrès International des Victimes du Terrorisme (*Madrid*)



En 2004, la Fondation de l'Université San Paolo CEU et la Fondation pour les Victimes du Terrorisme (Espagne) ont organisé la première édition du Congrès International sur les Victimes du Terrorisme à Madrid. L'objectif principal était la reconnaissance de la force des victimes du terrorisme, qui sont souvent oubliées. De cette manière celles-ci peuvent ressentir la chaleur, le respect et l'affection de la société entière. Cette première édition a été ouverte par SAR Felipe de Bourbon, prince des Asturies. Au cours de ce premier Congrès, les victimes du terrorisme venues des États-Unis, d'Israël, d'Irlande, de Colombie, d'Algérie et d'Espagne, ont eu la chance de parler et de partager leurs expériences. Des hommes politiques, des juges et des journalistes ont parlé de l'importance de ne pas laisser les victimes du terrorisme dans l'oubli. Le discours de clôture a été prononcé par M. José Maria AZNAR, alors Président du gouvernement espagnol.



II^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (*Bogota*)



La seconde édition s'est tenue en février 2005 à Bogota (Colombie). À cette occasion, l'Université Sergio Arboleda de Bogota a organisé l'événement. Le discours d'ouverture a été lu par M. José Maria AZNAR. Le discours de clôture a été, lui, prononcé par M. Alvaro URIBE, président de la République de Colombie a prononcé le discours de clôture. Les victimes du terrorisme de Colombie et d'autres pays d'Amérique Latine, ainsi que de Russie, d'Espagne, d'Indonésie, d'Irlande, des États-Unis et d'Israël ont assisté aux conférences.

III^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (*Valence*)



En février 2006, l'Université CEU Cardenal Herrera à Valence a accueilli le III^{ème} Congrès International des Victimes de Terrorisme. Les conférences se sont déroulées au Palais des Congrès de la capitale valencienne, dans lequel plus de 700 personnes ont été accueillies, parmi lesquelles des victimes du terrorisme et d'autres participants. Des victimes de terrorisme venues du Pérou, de Russie, des États-Unis, d'Irlande, du Royaume-Uni, de Colombie et d'Espagne ont pris part à ce Congrès.

LL. AA. RR. le prince et la princesse des Asturies ont ouvert la troisième édition du Congrès International des Victimes du Terrorisme. La lecture de clôture a été prononcée par M. José Antonio ALONSO, Ministre de l'Intérieur espagnol. M. Francisco CAMPS, Président de la Communauté Autonome de Valence, et Mme Rita Barbera, Maire de Valence, sont aussi intervenus lors de la lecture de clôture. Au cours de cette édition, les participants ont eu l'opportunité de voir une exposition photographique de la Fondation Miguel Angel Blanco, qui montrait la cruauté et les conséquences tragiques du véritable fléau qu'est le terrorisme.



IV^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Madrid)



Le IV^{ème} Congrès International sur les Victimes du Terrorisme a été tenu à l'Université CEU San Pablo à Madrid en janvier 2008. Plus de 400 victimes du terrorisme issues de différents pays qui ont souffert, et souffrent encore, d'attaques terroristes (États-Unis, Irlande, Israël, Pérou, Uruguay, France, Colombie, Argentine, Pays-Bas, Italie et bien sûr Espagne) ont participé à l'événement.

Parmi les participants à cette quatrième édition, il y avait LL. AA. RR. le prince et la princesse des Asturies qui ont ouvert le congrès ; M. Alvaro URIBE, Président de la République de Colombie ; M. Fernando ARAUJO, Ministre des affaires étrangères de Colombie ; Mme Esperanza AGUIRRE, Présidente de la Communauté de Madrid ; et M. Mariano RAJOY, leader du principal parti d'opposition espagnol. Durant cette édition, les participants ont pu également voir l'exposition photographique de la Fondation Miguel Angel Blanco.

V^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (Medellin)



Avec l'expérience des quatre éditions précédentes, le V^{ème} Congrès des victimes du terrorisme a eu lieu en mai 2009 à Medellin en Colombie. Ce congrès a été organisé par les institutions colombiennes : « Visible Victims Foundation » et l'Université Sergio Arboleda, en collaboration avec le Centre International pour les victimes du terrorisme de la fondation CEU San Pablo.

LL. AA. RR. le prince et la princesse des Asturies ont assisté à la cérémonie d'inauguration et étaient accompagnés de M. Alvaro URIBE, Président de la République de Colombie, ainsi que d'autres membres des pouvoirs publics. Près de 1 000 victimes du terrorisme issues de différents pays parmi lesquels le Rwanda, les États-Unis, l'Irlande du Nord, le Mexique, l'Argentine, le Chili, la France, l'Espagne et bien évidemment la Colombie, ont assisté à la Conférence. Le discours de clôture a été dit par M. Felipe CALDERON, Président du Mexique.



VI^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme (*Salamanque*)



Enfin, le VI^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme a eu lieu du 11 au 13 février 2010 à Salamanque. Plus de 400 victimes du terrorisme de différents pays qui ont souffert ou souffrent actuellement de ce fléau, à l'instar de l'Argentine, du Congo, de la Colombie, des États-Unis, de la France, de l'Irlande, d'Israël, de l'Italie, du Royaume-Uni, de la Russie ou de l'Espagne, ont pris part au congrès. Une nouvelle fois, la cérémonie d'ouverture a été animée par LL. AA. RR. le prince et la princesse des Asturies. Mme Arantza QUIROGA, Présidente du Parlement du Pays Basque, a prononcé le discours de clôture.

Parallèlement aux événements pour cette sixième édition, un hommage collectif intitulée « Salamanque » a été organisé et a permis aux habitants de la ville de participer directement au Congrès et d'exprimer leur affection et leur solidarité envers les victimes du terrorisme. Ainsi des milliers de personnes ont apporté leur soutien aux victimes sur la principale place de Salamanque.

Comités d'Honneur

Enfin, il est important de mettre l'accent sur la qualité des Comités d'Honneur qui ont pris part aux six éditions du Congrès International des Victimes du Terrorisme. Parmi les membres : LL. AA. RR. le prince et la princesse des Asturies, le Président du gouvernement espagnol, le Président de la République de Colombie, le Président du Congrès des députés et du Sénat d'Espagne, le Président du gouvernement de Colombie, le Médiateur et les responsables régionaux, tels que les Présidents des Communautés Autonomes de Madrid, Valence, Castille et Leon ainsi que les maires de Madrid, Valence, Medellin et Salamanque.

Manifeste des Victimes du Terrorisme

Le terrorisme est un phénomène qui menace aujourd'hui pratiquement toutes les sociétés. Rien ne pourra jamais le justifier. Les organisations terroristes utilisent des revendications qui leur sont propres afin de commettre leurs crimes. Elles utilisent diverses techniques inhumaines et violentes. Elles agissent contre des cibles différentes. Mais quelles que soient ses méthodes, le terrorisme est toujours un crime, injuste, illégitime, non justifié, cruel et abominable, qu'il faut condamner, puisqu'il porte atteinte aux droits fondamentaux des personnes.

Quelle que soit la voie que choisissent les terroristes pour se manifester, les victimes sont identiques. Peu importe le pays, peu importe la situation politique ou sociale, la motivation ou le critère pour choisir leurs cibles, tout change violemment par l'action terroriste. Les victimes sont égales face au terrorisme. Il s'agit d'être humains, innocents, confrontés à un destin fatal, celui de victimes d'assassinats, d'enlèvements, de tortures, d'extorsions, de chantages ou de menaces. Il s'agit de personnes innocentes qui voient leurs vies brisées par la cruauté de ceux qui ignorent délibérément comment promouvoir leurs idées sans utiliser la violence.

Les victimes sont ceux qui souffrent de façon directe et indirecte des effets de cette violence, ceux qui perdent leur vie, leur intégrité physique ou leur environnement à cause du terrorisme. Les victimes sont la famille, les amis, les collègues de ceux qui souffrent suite à un attentat terroriste, ceux qui partagent leur douleur et perdent leurs proches. Les victimes sont les villages, les villes, les communautés qui voient leur destin bouleversé par l'action terroriste. Tout change violemment par l'action terroriste. Et les victimes, c'est la société entière, une société qui ressent cette menace sans fin, ce risque d'action terroriste. Les victimes sont ces gens qui, en fin de compte, voient leur notion du possible altérée chaque jour, chaque instant.

C'est pour toutes ces raisons que nous, qui avons souffert du terrorisme directement ou indirectement, considérons qu'il est nécessaire et légitime de se faire entendre pour affirmer que la paix, la liberté, la tolérance et le pluralisme sont des valeurs intimes à toutes les victimes du terrorisme mondial, à chacune des victimes du terrorisme mondial. Nous considérons qu'il est nécessaire de se faire entendre pour exiger que les organisations terroristes mettent fin à des crimes qui ne leur permettront jamais d'atteindre leurs objectifs.

Nous, victimes du terrorisme, sommes en droit d'exiger des gouvernements et de la société, la solidarité, l'assistance, l'aide mais aussi le devoir de mémoire afin que la très longue liste de victimes de la folie terroriste ne s'allonge indéfiniment.

C'est pourquoi, nous, victimes du terrorisme de toutes origines, nous nous unissons afin de nous faire entendre avec plus de force que le bruit des balles et des bombes, avec la force invincible de la parole et de la raison.

C'est pourquoi :

1. Nous demandons à tous les gouvernements, au-delà de toute idéologie, un engagement actif et constant dans la lutte contre le terrorisme et un engagement tout aussi actif et constant en faveur des victimes du terrorisme, en promulguant les lois qui permettent d'attribuer aux victimes aide, protection et assistance et d'assurer la reconnaissance de leur statut de victimes du terrorisme.
2. Nous demandons à ce que la communauté internationale s'engage à prendre des mesures pour favoriser l'harmonisation des différentes législations comme celles relatives à l'indemnisation des victimes du terrorisme. Nous demandons l'établissement d'un statut international de victime.
Nous demandons la coopération et l'harmonisation des politiques de prévention et répression afin de lutter contre le financement du terrorisme. Il est nécessaire d'accélérer les procédures d'extradition dans les affaires de terrorisme et d'obtenir la remise immédiate des terroristes au pays où ils ont commis leurs crimes.

3. Nous demandons aux organisations internationales, spécialement aux Nations Unies et à l'Union Européenne, la création de comités spécifiques composés de victimes du terrorisme où celles-ci pourraient se faire entendre, parler librement et de façon permanente, présenter leurs propres critères et leurs propres propositions pour combattre le terrorisme. Nous demandons que les organisations internationales créent et soutiennent les fonds destinés à porter assistance aux victimes du terrorisme.
4. Nous demandons à l'Assemblée Générale de l'O.N.U d'adopter la convention contre le terrorisme recommandée par son Secrétaire Général. Nous demandons que les chefs de gouvernements qui ont été déclarés auteurs, commanditaires, financiers ou complices des actes terroristes, soient privés de leur immunité.
5. Nous demandons que les crimes terroristes soient considérés comme une violation des droits de l'homme par la communauté internationale et qu'ils soient inclus dans la compétence du Tribunal Pénal International.
6. Nous demandons aux ONG et autres organisations civiles qui défendent les droits de l'homme de s'engager dans la défense des victimes du terrorisme et dans l'identification du terrorisme, quels qu'en soient les raisons ou alibis, sans établir de confusions et d'équidistances entre victimes et bourreaux.
7. Nous demandons aux médias un engagement permanent dans la lutte contre le terrorisme. Nous leur demandons d'éviter toute fausse neutralité, de respecter à tout prix leurs obligations d'objectivité, en montrant la réalité de crimes qui ne sauraient être justifiés, dont la cruauté ne doit être ni exagérée, ni occultée, par jeu dialectique, ignorance ou désinformation.
8. Nous demandons à la société civile de conserver et de renforcer son engagement et sa solidarité envers les victimes du terrorisme, de faire entendre sa voix dans la rue, avec force et conviction, avant même toute action terroriste, montrant aux criminels son opposition et aux victimes sa compassion et sa compréhension.

Nous, victimes du terrorisme, ne cherchons pas la vengeance. Nous, victimes du terrorisme, voulons une seule chose : que les futures générations n'endurent pas tout ce que nous avons subi, de façon directe ou indirecte par la cruauté de criminels.

Nous sommes convaincus que tous ensemble, chefs de gouvernements comme citoyens anonymes, nous réussirons avec notre effort et notre travail, à éviter que la douleur se perpétue et à faire naître l'espoir d'un monde meilleur.



*V^{ème} Congrès International des Victimes du Terrorisme
Salamanque, lecture du Manifeste, 13 février 2010*

